



TRANSFERT EXPRESS' !



Ce matin, notre établissement a vécu une scène surréaliste !

Une dizaine de véhicules appartenant à la communauté des gens du voyage ont débarqué pour bloquer l'établissement, exigeant le transfert d'un détenu incarcéré chez nous, sous prétexte qu'il serait « en danger ».

Après de longues minutes de discussions et de négociations avec les forces de l'ordre et la direction de l'établissement,

Ils ont quitté les lieux... mais annoncent déjà leur retour si le transfert n'est pas effectif avant samedi !

Et dans un geste qui défie toute logique, la direction a décidé de jouer les livreurs express en faisant signer au détenu une demande de transfert !

FORCE DOIT RESTER A LA LOI

et aucun acte d'intimidation ou de chantage ne doit influencer nos décisions

Notre établissement est-il devenu un bureau des pleurs où l'on cède au chantage dès qu'il y a du bruit ? **Il est temps de montrer que nous savons tenir nos positions :**

Pour rappeler que la violence et le chantage n'ont pas leur place ici !

FO Justice Val de Reuil exige que ce détenu reste dans nos murs en attendant un transfert fait en bon et due forme !

FO justice Val de Reuil exige que des mesures soient mises en place pour protéger l'établissement et son personnel de cet éventuel « retour en force » !

FO Justice Val de Reuil exige que le détenu passe en commission de discipline et prenne une peine à la hauteur de ses actes pour avoir inciter des personnes extérieures à entraver et mettre en danger l'établissement !

"Céder au mal une fois, c'est l'encourager pour toujours."

FO Justice CD Val de Reuil
Le : 13 decembre 2024

